

## *Gouverner à l'échelle du monde*

Table ronde avec Michel Camdessus,  
Alain Lipietz et Jean-Michel Severino

*La globalisation nécessiterait une ambition normative de la part des institutions internationales; or celle-ci diminue, au détriment des pays du Sud. Trois acteurs politiques aux avis a priori divergents se retrouvent d'accord pour réclamer une instance politique dans laquelle le monde entier se reconnaisse.*

*Projet - Quel regard portez-vous sur la mondialisation de l'économie ?*

**Jean-Michel Severino** - La globalisation, c'est avant tout un processus de création de marchés mondiaux. Leur légitimité pose un double problème. D'une part, leur constitution, encore inachevée, repose sur des dominations, des disparités, bien loin de l'esprit d'égalité et de compétition qui devrait régner pour les rendre optimaux et légitimes. D'autre part, même quand ces marchés sont à peu près intégrés, comme dans le cas de la finance, ils comportent des imperfections proches de celles des marchés nationaux. Mais alors que ces derniers sont régulés par les Etats, les premiers le sont très partiellement ou pas du tout. Les conséquences sont lourdes pour les pays du Sud. Le chaos agricole mondial reflète ces pro-

---

Michel Camdessus était directeur général du Fmi jusqu'en 2000; il préside désormais les Semaines sociales de France. Alain Lipietz est chercheur, député européen du parti des Verts. Jean-Michel Severino est directeur général de l'Agence française de développement.

blèmes de concurrence déloyale, d'utilisation sauvage des biens publics (réchauffement planétaire par exemple); d'oubli des externalités (santé mondiale). Cinq milliards d'habitants vivent au Sud dans des pays en pleine évolution, mais le pouvoir normatif est exercé par le milliard qui vit au Nord et qui détient la richesse.

**Alain Lipietz** - D'un côté, la mondialisation libérale impose ses contraintes et diminue la liberté d'une société pour choisir son mode de vie. La tentation est de sortir du jeu économique, mais le réalisme l'interdit. Personne ne croit plus à cette solution. Plus que jamais, aujourd'hui, nous avons besoin d'une régulation politique au niveau mondial. Mais, sur des questions comme le développement des services publics, la culture des Ogm, le savoir des communautés indigènes, la même problématique libérale l'emporte: les ressources sont au sud, le savoir-faire ou le pouvoir de négociation au nord, et les modes de régulation internationale tendent à exproprier ceux qui détiennent les ressources. D'où à nouveau la tentation de sortir du jeu politique mondial.

Mais les biens publics planétaires représentent un type de problèmes tout à fait nouveaux. Là, personne ne peut sortir du jeu. Le Bangladesh, qui souffrira le plus des changements climatiques, peut freiner « sa » circulation automobile mais la catastrophe et sa résolution sont planétaires. D'où encore la nécessité d'une instance politique globale.

**Michel Camdessus** - Il est bien vrai que la scène internationale amplifie les problèmes que nous connaissons à l'échelle de la nation; et cela d'autant plus qu'ils sont mal résolus au plan national. Les exemples surabondent. Peu de marchés domestiques obéissent aux principes de la concurrence parfaite. Leur respect dépend de l'existence de règles, d'institutions pour les faire prévaloir et d'associations de consommateurs ou autres pour dénoncer les abus. Au plan international, nous n'en sommes qu'à l'âge des balbutiements. Il faut des scandales majeurs ou des crises de système pour convaincre des gouvernements de s'entendre pour poser quelques premiers éléments de réponse. Trop souvent, la crise passée, les réformes sont laissées en souffrance.

Le monde n'est pas encore équipé pour se saisir des multiples problèmes à « géométrie mondiale » qui, dans tous les domaines, nous assaillent: criminalité financière ou informatique, organisation en réseaux mondiaux de la grande délinquance, ravages environnementaux, grandes pandémies. L'Etat-nation se crispe sur la défense d'une souveraineté qui n'est plus à l'échelle du problème, alors qu'il faudrait mettre en place des institutions régionales ou mondiales capables d'analyser les données, de proposer des stratégies et d'en suivre l'exécution. Leur mise en place –

comme ce fut le cas pour la souveraineté monétaire avec la création de l'euro –, est la seule manière réaliste aujourd'hui de promouvoir le bien commun et de rétablir dans l'efficacité une souveraineté en perdition. Il n'est nullement illusoire d'œuvrer à leur mise en place.

Je tempérerais volontiers la crainte de voir le milliard d'habitants du Nord accaparer richesse et pouvoir normatif. L'histoire du xx<sup>e</sup> siècle est celle de la conquête par des minorités actives et résolues de droits de l'homme et de la femme qui étaient longtemps restés du domaine de l'utopie. Au plan de la négociation internationale, le Sud a un pouvoir d'influence considérable qui va très au-delà de son « poids » économique. Les problèmes ne naissent pas toujours, il s'en faut, d'une opposition Nord-Sud et ils sont souvent rendus plus inextricables par la très grande diversité des positions des pays du Sud, voire la complexité de leurs réseaux d'accords avec les pays du Nord, sans que ceci se réduise toujours à une opposition entre riches et pauvres.

*Projet - Faut-il mettre en cause les évolutions néolibérales qui ont dominé la scène économique depuis les années 70 ?*

**Jean-Michel Severino** - Les questions posées sont de droit et de vie publique, mais aussi économiques, touchant aux obstacles qui empêchent la mise en place de marchés efficaces. Comment demander à la population de la planète d'intégrer des marchés globaux sans lui donner l'espoir que la croissance économique sera au rendez-vous, que les règles économiques seront justes et équitables ? Or la concurrence internationale est fortement biaisée: les conditions d'entrée ne sont pas identiques aux quatre coins de la planète. Dans les échanges internationaux, les pays du Sud se heurtent à des barrières: pour le textile, la sidérurgie, les produits agricoles. Les règles actuelles ne sont plus celles des années 60-70 et des premiers accords du Gatt. L'histoire des pays asiatiques, de la Corée, des Dragons, ne se répètera pas. Il est urgent de s'interroger sur l'équité des marchés. L'injustice conduira à une frustration des populations, à un rejet global des processus de globalisation.

**Alain Lipietz** - A l'époque de la décolonisation, la notion était encore présente au Gatt d'une nécessaire asymétrie en faveur des pays du Sud en construction. Elle ne l'est plus. Résultat: la bi-polarisation mondiale s'accélère.

**Jean-Michel Severino** - L'ambition normative des institutions internationales recule, alors que la mondialisation la rendrait plus nécessaire.

**Michel Camdessus** - Ce à quoi nous assistons aujourd'hui ne me semble annoncer ni un rejet global des processus de globalisation, ni une accentuation de la bipolarisation, ni un retrait de l'ambition normative des institutions internationales qui n'a jamais beaucoup existé. Certes, on ne peut exclure de telles évolutions. Elles ne viendraient cependant à se matérialiser que si tant d'efforts pour construire la gouvernance d'un monde solidaire étaient passés par pertes et profits. Mais ni l'Histoire, ni les peuples n'ont dit leur dernier mot.

Quand, à Gênes, le G8 dit oui à l'offre de partenariat des cinquante-trois pays d'Afrique, un espoir surgit. Un tel partenariat dans l'esprit des Africains n'est pas rejet de la mondialisation, mais recherche des modalités d'un travail ensemble, pour que l'Afrique bénéficie, elle aussi, de la mondialisation au lieu de s'en trouver exclue ou laminée. Quand, à Monterrey, 190 pays adoptent une stratégie visant à mieux mobiliser les ressources financières mondiales, à commencer par celles des pays en développement, pour éradiquer la pauvreté, cet effort mérite plus qu'un scepticisme distingué. Quand le Nord et le Sud travaillent ensemble à mettre sur pied un partenariat fondé sur la responsabilité mutuelle, on s'éloigne d'un modèle de relations d'assistanat et l'on s'ouvre des chances qui doivent être saisies.

Mais il est vrai qu'il est urgent d'ouvrir le dossier de la modernisation de la constellation institutionnelle actuelle, si l'on veut que ces déclarations d'intention deviennent réalité. Il est frappant d'observer que quelques-uns des problèmes les plus sérieux d'aujourd'hui n'existaient pas au moment où le système des Nations unies a été créé. Tel est le cas du problème des migrations, des tendances mondiales à la monopolisation ou de l'environnement. Ce dernier mot n'existait même pas dans notre vocabulaire il y a cinquante ans, avec le sens que nous lui donnons aujourd'hui. Le monde doit donc revoir la panoplie de ses instruments institutionnels s'il veut faire face aux problèmes d'aujourd'hui et pas seulement à ceux d'hier.

**Projet** - *Les préoccupations pour l'environnement changent-elles la donne ? Faut-il ajouter de nouvelles agences à l'Onu ?*

**Alain Lipietz** - Tout accord international implique de nouvelles instances de régulation. Plusieurs solutions sont possibles : s'appuyer sur l'engagement des pays pour la mise en œuvre de l'accord ; mandater certains pour faire respecter les décisions (les fonds sous-marins sont gérés par les pays riverains qui ont ensuite le droit de vendre des quotas) ; ou encore, choisir un énorme « machin », l'élaboration d'un quasi-Etat comme on l'a fait à Buenos-Aires pour sauver le climat par le contrôle des émissions de

carbone. Les pays les plus pollueurs doivent prendre les engagements de réduction les plus drastiques. A ces quotas, prospectifs et contraignants, s'ajoutent des mécanismes compensateurs de financement du développement « propre » avec pour base fiscale les émissions de carbone. Au final, on se retrouve avec les éléments d'un quasi-Etat : dotations, contrôle, prélèvements, redistribution...

**Jean-Michel Severino** - Les années qui viennent de s'écouler ont vu aussi la naissance d'organismes juridiques à côté des organismes politiques, des tribunaux comme celui de La Haye, ou l'Ord (organisme de règlement des différends). Mais cette mise en place demeure assez chaotique. La géographie politique sera-t-elle plus favorable au multilatéralisme ? Il suppose des acteurs qui disposent de pouvoirs analogues : aujourd'hui, les Américains n'y ont pas intérêt, la Chine ou l'Europe de demain peuvent modifier cette donne. D'autre part, le dialogue politique de très haut niveau pourra-t-il être accru ? Les G7 et G8 sont les seules instances de concertation et de décision, mais des pays comme l'Inde et la Chine n'en font pas partie. Où trouver, enfin, le consensus pour construire des instances précises et techniques et, de proche en proche, dessiner un paysage institutionnel élargi ?

**Alain Lipietz** - Seule l'Omc, aujourd'hui, dispose d'un pouvoir de sanctions. Le dispositif de Marrakech n'en a pas. Et l'Ord est le théâtre de rapports de pouvoirs.

**Jean-Michel Severino** - Ce mécanisme, s'il représente un important progrès des voies de droit pour le règlement des litiges commerciaux, reste plein d'imperfections. Il donne, théoriquement, le droit au Burkina de se protéger contre les Etats-Unis. Mais en a-t-il les moyens ?

**Alain Lipietz** - La grande dissymétrie réside dans ce monopole de l'Omc. Si l'on mettait en place une organisation internationale environnementale qui lui opposerait un autre jugement, dans une autre instance, l'Europe pourrait dire, en 2012, aux Américains, « nous avons appliqué le protocole de Kyoto, celui-ci nous a coûté cher en termes de concurrence, pas vous. Donc nous nous protégeons de vos exportations ». L'Omc donnera tort à l'Europe, la conférence des parties de Marrakech lui donnera raison. Dans ce conflit de légitimités, quels seront les organismes « super sectoriels » qui permettront de trancher ?

**Jean-Michel Severino** - Deux thèses s'affrontent ici. La première, la plus juste mais la plus complexe, suppose une instance pour régler des

conflits de normes juridiques. Le deuxième prévoit de s'en remettre à l'Ord pour la reconnaissance d'exceptions au libre commerce international. Cette voie est déjà empruntée : des accords internationaux sur le commerce des espèces en danger ou celui de Doha pour l'accès aux médicaments permettent des exceptions au libre-échange. Les Français sont favorables à la première option, les Américains n'acceptent que la seconde.

**Alain Lipietz** - L'Omc n'admet comme exceptions que celles déjà acquises, comme la sécurité phytosanitaire, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. De même, l'interdiction du commerce de l'ivoire. En revanche, sur le principe de précaution ou les hormones de croissance, les Américains ont exigé des preuves que les Européens n'ont réussi à exhiber que tardivement et partiellement. Et dans le projet d'accord multilatéral sur les investissements (l'Ami), l'offensive libérale était encore plus nette : ces dogmatiques entendaient refouler les anciennes exceptions.

**Jean-Michel Severino** - Ce sont les mêmes Etats qui ont fondé l'Omc et qui signent les traités sociaux majeurs. D'un côté, ils se donnent des moyens contraignants, pas de l'autre ! Cette inégalité de la capacité opérationnelle entre les différents instruments jette un discrédit sur leur volonté de mettre en œuvre une organisation planétaire qui traite de développement durable.

**Michel Camdessus** - Pour moi, les choses sont claires. On n'avancera pas beaucoup dans le traitement des formidables problèmes systémiques d'environnement qui sont devant nous – les seuls problèmes avec celui de la pauvreté qui mettent sérieusement en danger l'avenir du monde – sans la mise en place d'une institution mondiale dotée au moins de l'autorité et de moyens analogues à ceux que détiennent le Fmi et la Banque mondiale. Il faudra des changements importants, aussi, pour faire face, entre autres, aux problèmes des migrations ou de la concurrence. Cela est possible sans créer une Babel technocratique et en redéployant au moins pour partie des moyens existants. Encore faudra-t-il songer à placer cette constellation d'institutions sous la surveillance et l'impulsion politique d'un groupe de chefs d'Etat ou de gouvernements plus représentatifs de l'ensemble du monde que l'actuel G7-G8. Diverses propositions ont été avancées, dont l'idée d'un « Conseil de Sécurité économique » qui a été reprise par notre pays.

L'important est de disposer d'une instance où le monde entier puisse se reconnaître et qui soit capable de trancher des problèmes intersectoriels sur lesquels les institutions spécialisées actuelles ne peuvent pas parvenir à des compromis. La clause sociale en matière de commerce international en est

un bon exemple : il n'existe nulle part de structures où puissent être arbitrés les intérêts divergents des ministres du commerce, des finances, du travail et du développement. Cette instance définirait aussi les grandes orientations stratégiques dont les institutions techniques ou financières manquent parfois. L'opinion publique discernerait mieux désormais qu'« il y a un pilote dans l'avion ». Il resterait alors à assurer le caractère véritablement représentatif de cette structure de décision. Cela impliquerait que l'on ouvre sérieusement le dossier de la représentation de la société civile à tous les niveaux de la chaîne décisionnelle, du plan de la préparation nationale des positions à celui des décisions mondiales, puis à celui du suivi de leur mise en œuvre.

*Projet - N'y a-t-il pas une fragmentation de la scène internationale ? Deux poids, deux mesures ? Les lobbies et les acteurs ne pèsent pas de la même manière.*

**Alain Lipietz** - Les Etats sont dirigés par les classes dominantes. Quand l'Inde négocie, elle négocie les intérêts de ses classes dirigeantes. Quand le groupe des 77 refuse les clauses sociales, cela signifie-t-il que les ouvriers du tiers monde aiment être payés avec des lance-pierres ?

**Jean-Michel Severino** - Il n'y aura pas de bon système en l'absence d'une représentation citoyenne et d'une représentation d'élus. Lorsque l'on parle de bonne gouvernance, qui doit-on faire parler ? Qui est légitime ? Qui ne l'est pas ? Mais on n'est plus ici sur le terrain balisé de la démocratie nationale, avec son jeu de rapports institutionnels. Il se passera sans doute du temps avant que des procédures reconnues de consultation puissent émerger.

Un nombre important de pays en développement sont gérés par des dictatures qui refusent des accords sociaux, mais les pays du Sud nous renvoient aussi à la faiblesse de l'aide publique au développement et nous questionnent sur la finalité des conditionnalités supplémentaires mises à celle-ci, comme les conditionnalités sociales et environnementales, accusées d'être la marque d'un nouveau protectionnisme.

**Alain Lipietz** - L'utilisation des clauses sociales par les pays du Nord peut, il est vrai, cacher du protectionnisme « mesquin ». Sous prétexte de protéger les dauphins, les Etats-Unis ont voulu protéger leurs zones de pêche des pêcheurs mexicains.

**Jean-Michel Severino** - On sous-estime le caractère crucial des transferts technologiques et financiers auxquels répugnent les pays du Nord.

L'aide publique au développement stagne à son niveau le plus bas. Il faut mesurer l'incroyable manque de crédibilité dont les pays du Nord souffrent aux yeux des cinq sixièmes de l'humanité ! Les Etats-Unis ou l'Union européenne sont perçus comme ayant pour seul objectif de payer moins. Comment négocier dans ces conditions ? Quand la plupart des protections commerciales jouent au détriment des pays du Sud, quand les subventions agricoles des pays du Nord sont deux fois supérieures au montant de l'aide au développement ? Si l'on parle des normes sanitaires et de qualité, encore faut-il offrir une aide financière pour permettre d'y parvenir. Or tous les mécanismes financiers ont été asséchés.

**Alain Lipietz** - A Doha, la France et les pays de l'Union européenne ont défendu des « clauses sociales et environnementales », mais avaient comme première préoccupation leur droit à subventionner les exportations agricoles. Ceux qui subventionnent leur agriculture pour envahir le reste du monde, peuvent-ils convaincre les pays qui en sont les victimes de la légitimité « sociale » de clauses protectionnistes ?

**Jean-Michel Severino** - Pourtant, simultanément à nos positions sur l'agriculture et le commerce, nous votons au conseil d'administration du Fonds monétaire et de la Banque mondiale des programmes d'ajustement structurels, qui imposent à d'autres la suppression de leurs propres mécanismes de protection commerciale ou de leurs subventions. Un exemple : les pays sahéliens sont les plus compétitifs pour la production du coton. Celle-ci fait vivre une trentaine de millions de personnes, elle constitue l'essentiel des exportations et des sources de revenus. C'est une bonne production écologique dans les zones arides. Mais les pays du Sahel sont les seuls à ne pas pouvoir aider leurs productions ! Quand les Américains, les Chinois, les Grecs, les Portugais subventionnent leur production de coton, le Burkina, le Tchad, le Mali, le Sénégal, la Côte d'Ivoire sont invités à libéraliser.

*Projet - A-t-on aujourd'hui une vision géostratégique, ou une utopie, pour passer outre à des intérêts immédiats ?*

**Alain Lipietz** - Lors de la préparation du sommet de Rio, une déclaration de Bruxelles rappelait que « dans une période de vide, l'Europe a une occasion exceptionnelle d'occuper une position de leadership ». Les Américains ont leur propre projet interne fondé sur le libéralisme. Les Européens ont un autre modèle que, dans ses versions plus ou moins productivistes, les démocrates chrétiens appellent économie sociale de mar-

ché, les écologistes développement soutenable... Ce programme comporte une dimension sociale, de précaution, de redistribution. La stratégie consiste à s'entourer d'alliés de façon à faire prévaloir au niveau mondial des réglementations qui favorisent les pays d'économie sociale ou soutenable plutôt que les pays ultra libéraux. Mais nous sommes incapables de penser vraiment en termes géostratégiques, et l'arbitrage nécessaire n'est pas fait. Si l'on veut trouver des alliés face aux Américains, il faut arrêter de ne défendre que les intérêts des exportateurs céréalières de la Beauce. On peut multiplier les exemples. A Marrakech, sur le climat, les Européens ont pu aller plus loin que les Américains : ils ont des technologies plus propres, ils sont davantage menacés par les effets environnementaux et sociaux. Il leur fallait donc gagner à leur cause les pays du tiers monde. Mais je crains qu'à chaque étape de la négociation de l'après-Marrakech, par petits bouts, des limites ne soient opposées à ce qu'il faudrait faire pour que perdure un accord dont les Etats-Unis ne veulent pas et que les Russes menacent de quitter. Une réflexion géostratégique invite à être généreux avec les alliés du tiers monde.

**Michel Camdessus** - Je ne suis pas pessimiste sur l'aptitude des pays à se doter de géostratégies intelligentes. Je le suis sur notre aptitude à faire partager la nôtre aux pays en développement tant que nous continuerons à nous décrédibiliser, nous Français, par l'écart entre la générosité de notre rhétorique internationaliste et la réalité de nos politiques. Sans le moindre égard pour la clameur du monde en développement, Argentine en tête, nous refusons de façon impavide de prendre en compte, dans la définition de notre politique agricole, par exemple, les torts créés aux pays pauvres par nos subventions. Nous laissons par ailleurs notre aide au développement dépérir, tout en brandissant devant les Etats-Unis la bannière du 0,7 %... Il nous faut donc, avant toute chose, balayer devant notre porte.

S'il fallait suggérer une campagne à la société civile, ce serait de se battre pour la tenue rigoureuse, année après année, de nos engagements dits du « millénaire » de lutte contre la pauvreté. Et tenir au plus tôt une conférence associant l'Europe et l'Afrique pour trouver les moyens de faciliter l'évolution de notre agriculture vers l'avenir que lui réserve l'élargissement de l'Union européenne, sans nuire et plutôt en facilitant la modernisation d'une agriculture qui fait vivre une si grande partie de la population africaine. Voilà pour les utopies que *Projet* réclame ; elles sont du genre que je préfère : des utopies à réalisation vérifiable. Cela n'ira pas sans une action patiente de « conscientisation », comme on dit en Amérique latine, de nos opinions publiques ■

# projet

► Pour compléter votre collection autour du thème des rapports Nord-Sud et du développement durable...

- 226** *Environnement, prévoir l'incertain* (1991)
- 235** *Espace local, espace mondial* (1993)
- 241** *Quand le Nord perd le Sud* (1995)
- 262** *Un seul monde, un monde pour tous* (2000)
- 266** *Marché, acteurs et règles du jeu* (2001)

... et pour faire écho aux articles d'actualité de ce numéro

- (1991) *Laïcité au pluriel* **225**
- (1992) *Musulmans en terre d'Europe* **231**
- (1994) *Religion et politique, si loin, si proches* **240**
- (2001) *Religions dans la cité* **267**

Prix du numéro : 11,5 €

Pour toute commande de numéro : PROJET - 14, rue d'Assas - 75006 Paris  
Tél. : 01 44 39 48 48 - <http://pro.wanadoo.fr/assas-editions/>

## Conclusions

Etrange paradoxe. La mondialisation est devenue le maître mot pour lire et interpréter l'évolution des échanges financiers, commerciaux, industriels et culturels. L'élargissement des débats s'impose de Davos à Porto Alegre. Une refonte du carré des institutions internationales, Onu, Banque mondiale, Fmi et Omc – pour ne citer que les plus importantes –, paraît nécessaire pour donner davantage de poids et d'efficacité à la régulation politique, pour lutter contre la pauvreté ou maîtriser les défis de l'environnement planétaire. Et dans le même temps, recherches et réflexions sur le développement durable invitent, avec une nouvelle vigueur, à faire une place grandissante à l'échelon local. Un développement durable qui allie les trois dimensions de l'économie, du social et de la culture commence à l'échelle des territoires, plus précisément des communautés humaines. Comme le notent Michel Griffon et Jean-Charles Hourcade, « il ne peut y avoir production du bien public à l'échelle internationale sans cohérence avec l'existence d'un bien public à l'échelle locale ». Pourquoi cette tension et quel sens a-t-elle ? S'agit-il du dernier maillon d'une critique radicale de la mondialisation, et à travers elle, du tournant libéral des trente dernières années ? D'un retour vers la promotion du développement autocentré ? Ou bien, plutôt qu'une critique, n'est-ce pas davantage une interrogation sur la place et l'efficacité de l'action locale dans un espace plus mondialisé ?

Quelles que soient les prémices de la réflexion, les interrogations convergent vers l'échelon local. Si les modèles globaux, occidentaux pour la plupart, apparaissent disqualifiés, si les tentatives de macro-régulation achoppent sur la définition précise de règles concrètes et sur leur mise en application, si les acteurs de la société civile qui contribuent au débat ne se contentent pas de principes abstraits mais veillent à la mise en place de politiques de développement, le « local » semble devenir le lieu de formulation de toutes les utopies, de reconnaissance de toutes les résistances, d'énonciation de tous les contrôles. N'est-ce pas trop lui faire porter ? Non, si le souci du « local » permet de redé-

finir quelques règles de l'espace politique international, de repérer le jeu des contraintes qui pèsent sur le développement, mais surtout de veiller à la formulation positive de politiques concrètes portées par de véritables collectivités.

### *Réformer les institutions*

Le retour sur le « local » invite à réformer les institutions internationales, et plus largement l'espace public. Depuis le sommet de Gênes, les instances de décision politique sont soumises au feu des critiques les plus extrêmes qui peuvent faire croire à un discrédit total. La prépondérance et l'omniprésence des Etats-Unis font courir de grands risques à une refonte plus nécessaire mais aussi beaucoup plus aléatoire de ces organes. Comment aujourd'hui mieux tenir compte des inégalités, des « asymétries » entre le Nord et le Sud, entre pays développés et pays en voie de développement, mais aussi du rôle majeur et sans cesse croissant de la société civile ?

Les lieux actuels – Banque mondiale, Fmi ou des instances émanant du G7 – ne suffisent pas à assurer un débat pluraliste et à faire converger efficacement les initiatives pour agir contre la pauvreté. Michel Camdessus propose d'en élargir la base. Mais ne faut-il pas reconnaître aussi que la logique du donnant-donnant qui prédomine dans de nombreuses négociations de l'Omc est injuste et méconnaît les rapports de force ? Les modèles anciens – du rattrapage, par exemple – prenaient acte de la disparité des situations économiques et de l'inégalité des rapports de force entre puissances en présence. L'établissement de règles commerciales et industrielles, fondées le plus souvent sur le principe du libre-échange, supposent en théorie l'égalité de tous mais font perdurer de nombreuses injustices entre les pays, entre les continents.

Pour accompagner cette réforme, la société civile est appelée à jouer un rôle fondamental en amont et en aval des accords internationaux. Les règles de sa participation à la délibération gagneront à être plus rigoureuses. Si la nature « publique » des enjeux autorise de nombreux acteurs à entrer dans la discussion, les intérêts économiques, culturels, industriels, citoyens ou politiques doivent être clairement mis en évidence. De nombreux paravents cachent sous des pseudo-légitimités universelles – l'avancée de la science, ou le bien-être de l'humanité – des intérêts qui, eux, sont avant tout « locaux » ou « particuliers », ceux d'un groupe économique, d'une classe dominante ou d'une région du monde. Seules des règles du jeu, fondées sur la transparence, garantiront le sérieux des échanges et le respect des partenariats.

### *Contraintes du développement*

Parallèlement à ce mouvement de plus en plus nécessaire de réforme des institutions, le souci du local invite à une meilleure intégration des contraintes naturelles et humaines dans les projets de développement. Parce que la planète n'est plus un village, la protection du patrimoine écologique des générations à venir s'évalue souvent sur le terrain grâce à la compétence des acteurs de proximité. Les syndicats, qui se saisissent des questions d'environnement, ont un rôle fondamental à jouer dans l'identification des risques majeurs, dans le contrôle des procédures de sécurité pour tous les secteurs sensibles des industries chimique ou nucléaire, du transport maritime. Ils peuvent veiller à la formation des personnels compétents, à la promotion d'une culture de la sécurité. Dans de nombreux secteurs, le respect et l'attention aux savoirs et savoir-faire traditionnels permettront à long terme la permanence ou l'équilibre durable de modes de vie.

Mais c'est encore à l'échelon local que se jouent et se dévoilent des stratégies sociales et communautaires incompatibles avec la survie dans l'environnement fragile d'une population souvent en expansion. La déforestation ou l'avancée du désert n'ont pas pour seule origine les intérêts des multinationales. L'accroissement des troupeaux sur des terrains fragiles ou l'absence de substitut au charbon de bois ont eu des conséquences dévastatrices. C'est à ce niveau que les palliatifs pourront être identifiés et choisis.

### *Exigences pour l'action*

En d'autres termes, le souci du local invite à formuler de nouvelles exigences pour l'action politique visant le développement. Les pays du Nord et du Sud, certes différemment, n'échapperont pas à ce constat. Les premiers engagent leur crédibilité internationale et diplomatique quand ils refusent de s'appliquer à eux-mêmes les contraintes qu'ils revendiquent pour les autres. Le cas de l'agriculture subventionnée, autant en Europe qu'aux Etats-Unis, est sans doute le plus flagrant. La distorsion entre les exigences de libre-échange imposées au Sud et le soutien étatique du Nord apparaît criante. On s'en excuse facilement en invoquant les jeux politiques intérieurs, la vulnérabilité de certaines catégories sociales, l'absence de sens tactique ou de sens des responsabilités des hommes politiques. A d'autres moments, la recherche de l'équilibre budgétaire met à mal les aides publiques au développement. Pourtant, au final, la question demeure : la politique étrangère suppose une cohérence avec les choix de politique intérieure.



Au Sud, cette nécessaire cohérence prend d'autres formes et passe notamment par une attention nouvelle aux propositions de la société civile. L'adhésion aux exigences du Fmi ou de la Banque mondiale, la simple transcription en droit intérieur des demandes des grandes institutions dénotent l'absence de marge de manœuvres vis-à-vis de ces autorités, mais elles révèlent aussi un mépris à l'égard des propositions de la société. Sur la question du médicament, les gouvernements de l'Inde et du Brésil ont défendu des intérêts qui n'avaient rien de commun. Les Indiens ont d'abord cherché à encourager une industrie dont les parts de marché mondial pouvaient s'étendre, les Brésiliens ont défini une politique globale de santé publique. Les choix des gouvernants ne reflètent pas nécessairement les attentes de tous les citoyens.

Au-delà des considérations pratiques ou stratégiques, l'intérêt pour le local est une invitation à revisiter les bases anthropologiques du développement. D'un côté, notre humanité, par phases successives, a pris conscience de la clôture du monde, de la fermeture de l'espace, du partage nécessaire des richesses entre tous les habitants de la planète. Ce mouvement s'est accompagné d'un formidable déploiement d'énergies et de ressources mises en commun, contribuant à l'intensification des échanges et permettant aux six milliards d'habitants de se nourrir. Mais d'un autre côté, le développement renvoie immédiatement à cette tâche de la subsistance, souvent donnée comme une épreuve. Cantonnée auparavant à la maisonnée ou à la cellule familiale, cette tâche de la subsistance s'inscrit désormais dans un univers plus vaste. Mais c'est toujours l'individu, sa famille ou son voisin, son proche, qui en portent le poids: pourront-ils se nourrir aujourd'hui? Risquent-ils d'être demain sans ressources, sans capacité d'agir, sans prise sur la vie et sur le monde? Faire retour sur le local invite à regarder le double horizon du développement: une humanité qui mange à sa faim, une communauté en mesure de transformer le monde et de l'humaniser.

Pierre Martinot-Lagarde

## Note bibliographique

### La mondialisation

- Michel Beaud, *Le système national mondial hiérarchisé*, La Découverte, 1987.  
 Michel Beaud, *Le basculement du monde*, La Découverte, 1997.  
 Manuel Castells, *L'ère de l'information*, 3 tomes, Fayard, 1998.  
 Michel Chossudovsky, *La mondialisation de la pauvreté*, Ecosociété, 1998.  
 Commission Justice et Paix France, *Maîtriser la mondialisation*, Bayard-éditions, Cerf, Fleurus Mame, 1999.  
 Serge Cordellier, (dir.), *La mondialisation au-delà des mythes*, La Découverte, 2000.  
 Samuel P. Huntington, *Le choc des civilisations*, Odile Jacob, 1997.  
 Zaki Laïdi, *Malaise dans la mondialisation*, Textuel, 1997.  
 Louis-Joseph Lebreton, *Suicide ou survie de l'Occident*, Ed. ouvrières, 1958.  
 Hans-Peter Martin et Harald Schumann, *Le piège de la mondialisation*, Actes Sud, 1997.  
 Edgar Morin et Anne-Brigitte Kern, *Terre-patrie*, Seuil, 1993.  
 René Otaïek, *Identité et démocratie dans un monde global*, Presses de Sciences po, 2000.  
 René Passet, *Eloge du mondialisme par un « anti » présumé*, Fayard, 2001.  
 Robert Reich et Daniel Temam, *L'économie mondialisée*, Dunod, 1997.  
 The pontifical Academy of social sciences, *Globalization ethical and institutional concerns*, 2001.  
 Amartya Sen, *Un nouveau modèle économique*, Odile Jacob, 2000.  
 Pierre de Senarclens, *Maîtriser la mondialisation. La régulation sociale internationale*, Presses de Sciences po, 2000.

### Développement durable et environnement

- Elsa Assidon, *Les théories économiques du développement*, La Découverte, 2002.  
 Michel Beaud et Calliope Beaud, *L'état de l'environnement dans le monde*, La Découverte, 1993.  
 Lester R. Brown, *Le défi planétaire: pour une économie mondiale, écologique et durable*, Sang de la terre, 1992.  
 Gro Harlem Brundtland (dir.), *Notre avenir à tous*, Rapport de la commission mondiale pour l'environnement et le développement, éd. du Fleuve, Montréal, 1988.  
 Commission indépendante sur la population et la qualité de la vie, *Saisir l'avenir, Changer pour mieux vivre, un programme radical*, Economica, 1998.  
 Jean-Baptiste de Foucauld, *Les trois cultures du développement humain*, Odile Jacob, 2002.  
 Jean-Michel Le Blot, *Du développement durable au bien public*. Essai anthropologique sur l'environnement et l'économie, L'Harmattan, 2002.  
 C. Lévêque, *Environnement et biodiversité du vivant*, éd. Cité des sciences et de l'industrie, 1994.  
 Claude Marchant, *Nord-Sud, de l'aide au contrat: pour un développement équitable*, Syros-Alternatives, 1991.



- François Perroux, *L'Europe sans rivage*, Puf, 1954.  
Ignacy Sachs, *L'éco-développement- Stratégies pour le XXI<sup>e</sup> siècle*, Syros, 1997.  
Claude-Raphael Samama, *Développement mondial et culturalités*, Maisonneuve et Larose, 2001.

## Espaces régionaux

- Jacques Berque, *Une cause jamais perdue. Pour une Méditerranée plurielle*, Albin Michel, 1998.  
Sophie Bessis, *L'Occident et les autres. Histoire d'une suprématie*, La Découverte, 2001.  
Habib El Malki, *La Méditerranée face à la mondialisation*, éd. Toukbal, 2000.  
Jean-Robert Henry et Gérard Groc, (dir.), *Politiques méditerranéennes: entre logiques étatiques et espace civil. Une réflexion franco-allemande*, Karthala, 2000.  
Paul Houée, *Le développement local au défi de la mondialisation*, L'Harmattan, 2001.  
W.-L. Lafferty, *Sustainable communities in Europe*, Earthscan, Londres, 2001.  
Alfredo G. A. Valladao, *Le XXI<sup>e</sup> siècle sera américain*, La Découverte, 1993.  
Alfredo G. A. Valladao, *Le triangle atlantique: l'émergence de l'Amérique latine dans les relations Europe-Etats-Unis*, Ifri, 1999.  
Bernard Zuindeau, *Développement durable et territoire*, Presses universitaires du Septentrion, 2001.

## Acteurs et questions politiques

- René-Jean Dupuy, *L'humanité dans l'imaginaire des nations*, Julliard, 1991.  
Roland Guillon, *Syndicats et mondialisation, une stratification de l'action syndicale*, L'Harmattan, 2000.  
Hans Jonas, *Le principe responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*, Cerf, 1990.  
Jacques Nusbaumer, *L'enjeu du dialogue Nord-Sud. Partage des richesses ou guerre économique*, Economica, 1981.  
François Partant, *Que la crise s'aggrave!*, Parangon, 1979-2002.  
Michel Rainelli, *L'organisation mondiale du commerce*, La Découverte, Repères, 1996.  
Jean-Christophe Rufin, *L'Empire et les nouveaux barbares*, J.-C. Lattès, 1991.  
François-Xavier Verschave et Anne-Sophie Boisgallais, *L'aide publique au développement*, Syros, 1994.

## Rapports - état du monde

- Thierry de Montbrial et Jacquet Pierre (dir.), *Ramses 2002, les grandes tendances du monde*, Dunod, 2001.  
Pnud, *Rapport mondial sur le développement humain 2001*,  
<http://www.undp.org/hdr2001/french/>

### Sites de référence

- Agir Ici : <http://www.agirici.org/>  
Banque mondiale : <http://www.banquemondiale.org/>  
CCFD : <http://www.ccf.asso.fr/>  
Collectif français « Jo'burg 2002 » : <http://www.association4d.org>  
Convictions, Manifeste pour un développement durable : <http://www.convictions.org>  
Médecins sans frontières : <http://www.paris.msf.org/>  
OMS : <http://www.who.int/home-page/index.fr.shtml>  
Sommet de Johannesburg : <http://www.johannesburgsummit.org/>